



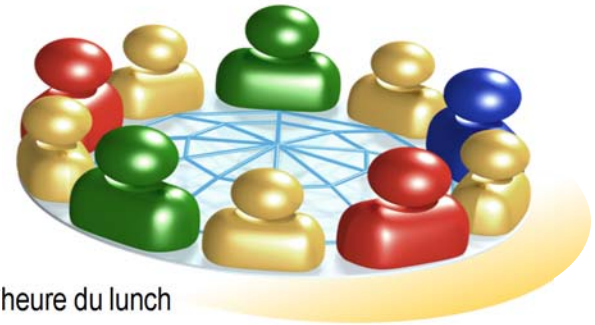
26 mai 2017

## Ne soyez pas surpris... si votre directrice ou votre directeur vous consulte!

En prévision du Conseil provincial qui réunira les 6, 7 et 8 juin prochain les élus syndicaux, un devoir a été demandé à vos représentants locaux afin qu'ils proposent une liste d'améliorations précises à apporter au Syndicat au bénéfice des membres.

Si vous voulez faire une proposition, vous pouvez :

- 1 la transmettre directement à votre représentant
- 2 en discuter entre collègues, en invitant votre représentant, sur l'heure du lunch



Bien que toutes les propositions amenées ne puissent être analysées lors du Conseil provincial, toutes les suggestions seront prises en compte. Certaines, suite à une analyse par région, seront déposées au Conseil provincial, tandis que les autres seront réunies aux fins d'analyse ultérieure.



L'assemblée annuelle du Régime de retraite d'Hydro-Québec (RRHQ) se tiendra le lundi 19 juin 2017 à 18 h, au Palais des congrès de Montréal, salle 510. N'oubliez pas de vous inscrire. Si ce n'est déjà fait, visitez le portail RH sur votre poste Hydro.

Vous ne pouvez être présent ? Nous vous recommandons de désigner **Gérald Lafrenière** comme fondé de pouvoir. M. Lafrenière, spécialiste du SSPHQ, est l'un des représentants des employés syndiqués au comité RRHQ.

## Activités syndicales



23 mai

Assemblée d'orientation du Conseil régional – FTQ Montréal métropolitain. L'importance de la démocratie participative.



Stéphane Beatty

Louise Giroux

Steve Morin

Philippe Dottini

24 mai

Conférence midi express. Une quinzaine de spécialistes du 201 Jarry à Montréal ont participé à la dernière conférence midi express du projet pilote mené ce printemps.

## Toujours plus fort Retour sur le Congrès



L'ensemble du Comité exécutif du SSPHQ était présent lors du Congrès du SCFP-Québec tenu la semaine dernière. Outre les discours et les conférences, les rapports de comités et de secteur, un certain nombre de résolutions et d'amendements aux Statuts du SCFP-Québec étaient à l'ordre du jour, ainsi que des élections.



### Échantillon de ce qui a été accepté ou rejeté au Congrès

#### Résolutions :

**ADOPTÉ : R-7 : Lutter contre les abus des assureurs et des employeurs dans la gestion des invalidités.** - Sensibiliser les sections locales et porter le dossier au SCFP National et à la FTQ. Le débat préalable a permis d'entendre plusieurs témoignages émouvants sur la détresse psychologique vécue par les membres. Il s'agit d'un enjeu important pour les spécialistes, puisque la santé mentale est la principale raison d'invalidité et que le Syndicat reçoit énormément d'appels annuellement pour soutenir des membres qui ont maille à partir avec la gestion ou l'assureur.

**Impact :** En tant qu'organe politique des syndicats, le SCFP et la FTQ se font ainsi donner le mandat officiel de faire du démarchage auprès des différentes instances et, au besoin, convoquer des comités spéciaux pour approfondir le sujet et rechercher des pistes de solutions. C'est entre autres ainsi que la Loi sur le harcèlement psychologique a été obtenue.

**Pasquale Lo Mascolo, VP Mtl-Siège social, s'est exprimé en faveur de postes réservés à la diversité – Jeunes, LGBTQ2, minorités visibles, personnes en situation de handicap... – au sein du SCFP National.**

**Guy Bergeron, Président du SSPHQ, a été nommé Directeur pour le secteur Énergie du SCFP-Québec, la présidence du secteur est assurée par Richard Perreault, président des employés de métier à Hydro-Québec.**

**ADOPTÉ : R-6 : Contre la privatisation de la SAQ.** - La privatisation de la SAQ revient souvent dans l'actualité tout comme la privatisation (partielle) d'Hydro-Québec et des différentes sociétés d'État.

**Impact :** Le SCFP reçoit ainsi le mandat de mener campagne afin de protéger la société d'État, que ce soit par des actions de visibilité, des représentations ou toute autre action jugée nécessaire.

Toute campagne à l'encontre de la privatisation nous donne de l'expérience pour défendre Hydro-Québec. La solidarité entre les employés des sociétés d'État permet également une plus grande solidité des remparts contre la privatisation.

**REJETÉ : R-11 : Création d'un comité pour revoir et chapeauter le fonctionnement des secteurs.**

**Impact :** Il y a une volonté de ne pas alourdir les processus.

**ADOPTÉ : Résolution d'urgence no. 2 : Contribution de 10 000 \$ aux sinistrés des inondations au Québec.**

**ADOPTÉ : Résolution d'urgence no. 3 : Que la SAQ soit responsable de la vente et de la distribution du cannabis récréatif.**

**Impact :** Des représentations auprès du gouvernement seront organisées en ce sens par le SCFP.

#### Amendements :

**ADOPTÉ : A-3 : Modifier les statuts du SCFP-Québec afin de viser une meilleure représentativité de tous les membres lors des élections du Conseil général.** Le Conseil général du SCFP-Québec, imputable au congrès, a la responsabilité de donner suite aux orientations prises en congrès. Il doit aussi orienter le SCFP-Québec entre les congrès, statuer sur les recommandations du Bureau de direction et réviser les affaires courantes.

**ADOPTÉ : A-4 : Amélioration du mode de fonctionnement des secteurs.**

**Impact :** L'amendement permet de mettre sur papier des améliorations qui avaient cours de façon informelle.